

Mali

Participation des parties prenantes – modèle pour la collecte des données

Contenu

Introduction.....	2
Partie I: Supervision par le groupe multipartite.....	2
Membres du GMP et présences.....	3
Termes de Référence et pratiques du GMP	13
Réunions du GMP et procès-verbaux.....	18
Adoption par le GMP	19
Partie II: Participation du gouvernement	Erreur ! Signet non défini.
Contacts avec le collège au sens large.....	Erreur ! Signet non défini.
Utilisation des données.....	Erreur ! Signet non défini.
Signataires.....	Erreur ! Signet non défini.
Partie III: Participation des entreprises.....	Erreur ! Signet non défini.
Nominations au GMP	Erreur ! Signet non défini.
Contacts avec le collège au sens large.....	Erreur ! Signet non défini.
Utilisation des données.....	Erreur ! Signet non défini.
Obstacles à la participation	Erreur ! Signet non défini.
Partie IV: Participation de la société civile.....	Erreur ! Signet non défini.
Nominations au GMP	Erreur ! Signet non défini.
Contacts avec le collège au sens large.....	Erreur ! Signet non défini.
Utilisation des données.....	Erreur ! Signet non défini.
Obstacles à la participation	Erreur ! Signet non défini.
Pour utilisation par l'équipe de Validation : questions pour guider les consultations sur la participation des parties prenantes	Erreur ! Signet non défini.
Pour utilisation par l'équipe de Validation: Modèle pour un "Appel à points de vue sur la participation des parties prenantes"	Erreur ! Signet non défini.

Période examinée : [de la précédente Validation au début de cette Validation]

Equipe de Validation : [Noms et courriels]

Date butoir : [Date de début de la Validation]

Introduction

L'ITIE exige une supervision efficace par le groupe multipartite, y compris un groupe multipartite qui fonctionne, où sont représentés le gouvernement et les entreprises et permettant la participation pleine, indépendante, active et efficace de la société civile.

Les exigences clés portant sur la supervision par le groupe multipartite comprennent : (1.1) participation du gouvernement ; (1.2) participation des entreprises ; (1.3) participation de la société civile, y compris le [Protocole de l'ITIE sur la participation de la société civile](#) et (1.4) la mise en place et le fonctionnement d'un groupe multipartite.

L'objectif de ce modèle est de permettre la collecte d'informations auprès de membres du GMP sur la mise en œuvre de ces dispositions. Les parties I à IV de ce modèle doivent être complétés et envoyés au Secrétariat international au plus tard à la date de début de la Validation.

Partie I : La supervision par le groupe multipartite traite de l'Exigence 1.4.b et doit être adoptée par le groupe multipartite avant d'être envoyée au Secrétariat international.

Parties II à IV : doivent être remplies par chaque collège et envoyées au Secrétariat international. Elles doivent être présentées au GMP pour information.

L'équipe de Validation mènera des consultations virtuelles ou en personne pour collecter des informations supplémentaires. En amont de la Validation, un appel à points de vue des parties prenantes sera lancé par le Secrétariat international.

Partie I : Supervision par le groupe multipartite

Cette partie doit être remplie par le secrétariat national ou un groupe de travail du groupe multipartite et doit être adoptée par le GMP avant d'être envoyée au Secrétariat international.

Membres du GMP et présences

1. Membres actuels du GMP. Merci de remplir le tableau ci-dessous. Ajouter des lignes le cas échéant.

Collège	Membre/s uppléant	Membre depuis le (MM/AA)	Nom	Poste	Organisat ion	S ex e	Participa tion aux réunions suivante s durant la période examiné e (dates)
Administration	Membre	06/12/2019	Mme LELENTA HAWA BAH	Ministre	Ministère des Mines et du Pétrole	F	2/6
Administration	Membre	06/12/2019	Mme CAMARA Mariam KASSOGUE	Conseillère Technique	Primature	F	5/19
Administration	Membre	06/12/2019	Hon. Bakary FOMBA	Deputé	Assemblé e Nationale	M	0/19
Administration	Membre	06/12/2019	Dramane BOIRE	Conseiller	Haut Conseil des Collectivit és Territorail es		17/19
Administration	Membre	06/12/2019	Lamine Alexis DEMBELE	Chef de Cabinet	Ministère des Mines et du Pétrole	M	9/19

Administration	Membre	06/12/2019	Diakaradia DEMBELE	Conseiller Technique	Ministère de l'Economie et des Finances	M	12/19
Administration	Membre	06/12/2019	Ibrahima SIDIBE	Inspecteur des Impôts	Direction des Grandes Entreprises	M	5/19
Administration	Membre	06/12/2019	Aboubacar Sidiki SANOGO	Inspecteur des Services Economiques	Direction Nationale des Domaines	M	13/19
Administration	Membre	06/12/2019	Mady TRAORE	Chargé de procédures d'impact environnemental et social	Direction Nationale de l'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et Nuisances	M	11/19
Administration	Membre	06/12/2019	Seidina Oumar MINTA	Chef Division Statistiques de la Conjoncture	Institut National de la Statistique	M	14/19
Administration	Membre	06/12/2019	Hamidou DIALLO	Inspecteur du Trésor	Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique	M	9/19

Administration	Membre	06/12/2019	M. Cheick G. KEITA	Directeur National	Direction Nationale de la Géologie et des Mines	M	14/19
Administration	Membre	06/12/2019	Birama FOFANA	Administrateur Civil	Autorité pour la Promotion de la Recherche Pétrolière	M	14/19
Administration	Membre	06/12/2019	Hamady Mahamane TOUNKARA	Inspecteur des Douanes	Direction Générale des Douanes	M	16/19
Administration	Membre	06/12/2019	Mamadou SIDIBE	Directeur	Cellule de Planification et de statistique Secteur Mines et Énergie	M	Régulier 4/19
Administration	Membre	06/12/2019	Papa Toyo COULIBALY	Conseiller	Section des Comptes de la Cour Supreme	M	11/19
Administration	Membre	06/12/2019	Yaya SOUMARE	Inspecteur Sécurité Sociale	Institut National de Prévoyance Sociale	M	16/19
Sociétés Extractives	Membre	06/12/2019	Habiboulaye DIALLO	Fiscaliste	Randgold	M	7/19

Sociétés Extractives	Membre	06/12/2019	Adama BAGAYOKO	Directeur Adjoint	SOMISY	M	2/19
Sociétés Extractives	Membre	06/12/2019	Abdoul Karim MAIGA	Directeur Général	SOMIKA	M	2/19
Sociétés Extractives	Membre	06/12/2019	Mamadou TOURE	Directeur Financier	Anglogold Ashanti	M	13/19
Sociétés Extractives	Membre	06/12/2019	Ousmane SIMPARA	Chargé des relations Publiques	PETROM A	M	18/19
Sociétés Extractives	Membre	06/12/2019	Barthélemy KRAMO	Ingénieur Géologue	IAMGOLD	M	0/19
Sociétés Extractives	Membre	06/12/2019	Bakary GUINDO	Directeur Assistance et Partenariat	Chambre des Mines	M	16/19
Sociétés Extractives	Suppléant	06/12/2019	Ibrahima SOW	Chef Comptable	SOCARCo	M	0/19
Sociétés Extractives	Suppléant	06/12/2019	Aliou KASSOGUE	Chargé des relations Publiques	WASSOU LOR	M	0/19
Sociétés Extractives	Suppléant	06/12/2019	Ibrahima TOURE	Conseiller Juridique	B2Gold	M	0/19
Sociétés Extractives	Suppléant	06/12/2019	Idrissa BABY	Directeur Administratif et Financier	KOMANA	M	0/19

Sociétés Extractives	Suppléant	06/12/2019	Diala KONATE	Directeur Général	Mali Minaral Resources	M	0/19
Sociétés Extractives	Suppléant	06/12/2019	Kadidia OUATTARA	Chef Comptable	Legend Gold	F	0/19
Sociétés Extractives	Suppléant	06/12/2019	Ismaila DAFPE	Chargé du personnel	Chambre des Mines	M	2/19
Organisations de la Société Civile	Membre	06/12/2019	Abdoul Wahab DIAKITE	Vice-Président	ASCOMA	M	12/19
Organisations de la Société Civile	Membre	06/12/2019	Issiaka SANOGO	Membre	CAD-Mali	M	14/19
Organisations de la Société Civile	Membre	06/12/2019	LY Fatoumata COULIBALY	Chargée de Plaidoyer	CAFO	M	18/19
Organisations de la Société Civile	Membre	06/12/2019	Tiemoko Souleymane SANGARE	Directeur Exécutif	FDS	M	18/19
Organisations de la Société Civile	Membre	06/12/2019	Ibrahima Siré COULIBALY	Réseau Malien des journalistes pour la lutte contre la corruption	Trésorier général	M	13/19
Organisations de la Société Civile	Membre	06/12/2019	Nouhoum DIAKITE	Coalition Malienne Publiez Ce Que Vous Payez	Coordonnateur	M	17/19

Organisations de la Société Civile	Suppléant	06/12/2019	Mme TOURE Djenebou SIDIBE	Réseau pour le Développement des Femmes Locales	Président e	F	0/19
Organisations de la Société Civile	Suppléant	06/12/2019	Siaka DIARRA	Forum des Organisations de la société civile	Membre	M	0/19
Organisations de la Société Civile	Suppléant	06/12/2019	Samou COULIBALY	Clinique Juridique DEME SO	Chargé des projets et Suivi Evaluation	M	0/19
Organisations de la Société Civile	Suppléant	06/12/2019	Nouhoum KEITA	Association des 21 Villages de Falea « ASFA 21 »	Directeur Exécutif	M	0/19
Organisations de la Société Civile	Suppléant	06/12/2019	Makan FOFANA	ASCOMA	Chargé des transports et de l'énergie	M	0/19
Organisations de la Société Civile	Suppléant	06/12/2019	Boubacar Sidiki SANGARE	FDS	Membre	M	0/19
Structures Ressources	Membre	06/12/2019	Adama DEMBELE	Union Nationale des Travailleurs du Mali	Membre	M	0/19

Structures Ressources	Membre	06/12/2019	Yacouba TRAORE	Confédération syndicale des travailleurs du Mali	Membre	M	0/19
Structures Ressources	Membre	06/12/2019	Cheick Hamala BAH	Ordre National des experts comptables et comptables agréés	Membre	M	Régulier 11/19

2. Modifications dans la composition du GMP pendant la période examinée et raison (c'est-à-dire si certaines personnes ont été membres du GMP pendant la période examinée mais ne le sont plus). Merci de remplir le tableau ci-dessous. Ajouter des lignes le cas échéant.

<https://itie.ml/wp-content/uploads/2022/03/Liste-nominative-CP-ITIE-Mali.pdf>

Collège	Nom du membre précédent	A cessé d'être membre du GMP le (MM/AA)	Raison	Remplacé par
Administration	Lamine Alexis DEMBELE	22 Février 2022	Santé	Issa COULIBALY
Administration	Mme CAMARA Mariam KASSOGUE	22 Février 2022	Affectation	Ousmane Mamadou KONATE
Administration	Hon. Bakary FOMBA	22 Février 2022	Fin de mandat de député	Mohamed Lamine DIARRA
Administration	Diakaridia DEMBELE	22 Février 2022	Affectation	Boureima GUINDO
Administration	Seidina Oumar MINTA	22 Février 2022	Affectation	Seydou CISSE

Administration	Hamidou DIALLO	22 Février 2022	Affectation	Mamadou NIANGADO
Administration	Cheick G KEITA	22 Février 2022	Indisponibilité	Oumar G DIARRA
Administration	Hamady M TOUNKARA	22 Février 2022	Indisponibilité	Oumar CAMARA
Sociétés Extractives	Mamadou TOURE	14 Mars 2022	Renouvellement	Nouhoum BOUARE
Sociétés Extractives	Abdoul Karim MAIGA	14 Mars 2022	Départ à la retraite	Abdoulaye TRAORE
Sociétés Extractives	Adama BAGAYOKO	14 Mars 2022	Indisponibilité	Moussa TRAORE
Sociétés Extractives	Idrissa BABY	14 Mars 2022	Renouvellement	Dialla KONATE
Sociétés Extractives	Aliou KASSOGUE	14 Mars 2022	Départ à la retraite	Broulaye BAYOKO
Sociétés Extractives	Ibrahim SOW	14 Mars 2022	Départ à la retraite	Simbo KEITA

3. Groupes de travail et comités techniques du GMP. Si le groupe multipartite a mis en place des groupes de travail ou des comités, merci de décrire brièvement leur mandat et d'indiquer qui en sont les membres.

- Commissions techniques de travail ; Le Comité de Pilotage est subdivisé en commissions de travail comme suit :

- la commission « Collecte et Audit » ;
- la commission « Renforcement des Capacités » ;
- la commission « Communication et Publication » ;

Toute autre commission permanente ou ad hoc selon le besoin.

La commission « Collecte et Audit » présidée par un représentant de l'Administration est chargée de :

- proposer la liste des entreprises extractives couvertes par l'ITIE-Mali ;
- proposer les catégories de revenus couvertes par l'ITIE-Mali, dans le respect de la Norme ITIE Internationale en vigueur ;
- proposer la périodicité des exercices de collecte et de réconciliation des données ;
- renforcer les capacités des entités retenues dans le périmètre de réconciliation pour remplir les formulaires de déclarations ;
- proposer la (ou les) devise(s) et la (ou les) langue(s) dans la (les) quelle(s) seront établis les rapports ;
- proposer les formulaires de déclaration des paiements versés par les entreprises extractives et les revenus perçus par l'Etat ;
- proposer suivant la Norme ITIE Internationale, les termes de références du consultant indépendant qui devra produire le rapport ITIE.
- assister l'administrateur indépendant dans la collecte des données pour la production du rapport ITIE ;
- participer au processus d'appel d'offre et de recrutement de l'administrateur indépendant ;
- proposer le niveau de désagrégation auquel les informations doivent être publiées ;
- veiller à la prise en compte des observations du comité de pilotage sur le rapport ITIE ;
- recevoir et analyser le rapport de l'administrateur indépendant ;
- exécuter toutes missions à elle confiées par le comité de pilotage.

La commission « Renforcement des Capacités » présidée par un représentant des entreprises extractives, est chargée d'élaborer une stratégie de renforcement des capacités, et d'en superviser la mise en œuvre. A cet effet elle est chargée de :

- évaluer les besoins en renforcement des capacités des parties prenantes ;
- élaborer et proposer un plan de renforcement des capacités des parties prenantes ;
- participer à l'exécution du plan de renforcement des capacités des parties prenantes ;
- exécuter toutes missions à elle confiées par le comité de pilotage.

La commission « Communication et Publication », présidée par un représentant de la société civile, est chargée de proposer une stratégie et un plan de communication, et de participer à leur mise en œuvre. La stratégie et le plan devront :

- proposer la forme (accessible et compréhensible) selon laquelle les données du secteur devront être publiées notamment le format des données ouvertes;
- proposer des options de publication des données du secteur dans les systèmes du gouvernement ;
- proposer les règles de confidentialité qui s'appliqueront aux informations communiquées par les compagnies, les administrations et les auditeurs ;
- identifier et proposer les canaux de communication des informations propres à l'ITIE-Mali ;
(site
- proposer les messages clés pour la dissémination des informations sur le rapport ITIE et le processus ITIE ;
- veiller à la mise à jour des informations à publier sur les canaux de communication ;
- exécuter toutes missions à elle confiées par le comité de pilotage.

<https://itie.ml/wp-content/uploads/2019/02/Re%cc%80glement-Inte%cc%81rieur-du-CP.pdf>

- commissions adhoc.
- La Commission de préparation de la validation est chargée de :
 - préparer et soumettre les modèles de collecte des données sur la transparence, l'engagement des parties prenantes et les résultats et impact pour validation au Comité de Pilotage ;
 - mettre en œuvre la feuille de route ou le chronogramme de résolution d'éventuels manquements constatés dans la mise en œuvre des mesures correctives et des nouvelles exigences de la norme ITIE entrées en vigueur ;
 - transmettre les modèles de collecte des données validés par le Comité de Pilotage au secrétariat international de l'ITIE ;
 - analyser et examiner le rapport initial du secrétariat international ;
 - soumettre au Comité de Pilotage pour validation les observations sur le rapport initial du secrétariat international ;
 - toute autre mission à elle confiée dans le cadre de la validation.

<https://itie.ml/wp-content/uploads/2022/02/Decision-portant-Nomination-des-membres-de-la-Commission-AD-HOC-1.pdf>

Termes de Référence et pratiques du GMP

4. Lien(s) vers les Termes de Référence du GMP accessibles au public et/ou autre documents reflétant les dispositions de l'Exigence 1.4.b.

<https://itie.ml/wp-content/uploads/2018/09/De%CC%81cret-n%C2%B02019-0006-PM-RM0001-1.pdf>

<https://itie.ml/wp-content/uploads/2019/02/Re%cc%80glement-Inte%cc%81rieur-du-CP.pdf>

<https://itie.ml/wp-content/uploads/2017/12/arrete-nomina-memb-CP.pdf>

<https://itie.ml/wp-content/uploads/2022/03/liste-nomina-CP.pdf>

<https://itie.ml/wp-content/uploads/2019/02/Re%cc%80glement-Inte%cc%81rieur-du-CP.pdf>

5. Date à laquelle le GMP a adopté ses derniers Termes de Référence ou document similaire reflétant les dispositions de l'Exigence 1.4.b de l'ITIE.

Le règlement intérieur a été adopté en **2018** et signé le **20 Février 2019**

<https://itie.ml/wp-content/uploads/2019/02/Re%cc%80glement-Inte%cc%81rieur-du-CP.pdf>

<https://itie.ml/wp-content/uploads/2018/09/De%CC%81cret-n%C2%B02019-0006-PM-RM0001-1.pdf>

6. Politiques et pratiques du GMP. Merci de remplir le tableau ci-dessous.

Eléments des Termes de Référence du GMP (1.4.b)		
	<i>Où la politique est-elle documentée ? (par ex. « TdR du GMP, section 3 » ou « Décret Présidentiel n 100 »)</i>	<i>Décrire brièvement les pratiques pour la période examinée. Expliquer les écarts entre TdR et pratiques.</i>
Participation au groupe libre et inclusif	<p>Reglèment intérieur du 20 Février 2019 : Voir article 16 du reglèment intérieur</p> <p>https://itie.ml/wp-content/uploads/2019/02/Re%cc%80glement-Inte%cc%81rieur-du-CP.pdf</p>	<p><i>Dans la pratique, les représentants de l'adminsitration sont désignés sur proposition de leurs structures respectives en fonction du niveau d'implication dans la mise en œuvre de l'ITIE suivant une lettre de désignation.</i></p> <p>Les représentants de la société civile ainsi que ceux des entreprises extractives sont désignés par leurs pairs, au niveau de leurs bases respectives et l'acte de nomination fait foi (Article 05 du reglèment intérieur).https://itie.ml/wp-content/uploads/2019/02/Re%cc%80glement-Inte%cc%81rieur-du-CP.pdf</p> <p><i>Nous n'avons pas constaté d'écart.</i></p>
Représentation adéquate des parties prenantes	<p>Décret n ° 2019-0006/PM-RM du 10 Janvier 2019</p> <p>Reglèment intérieur du 20 Février 2019</p>	<p><i>Voir les fiches d'engagement des parties prenantes.</i></p> <p><i>Pas d'écart.</i></p>
Volonté d'établissement d'une base juridique claire	<ul style="list-style-type: none"> - Décret n ° 2019-0006/PM-RM du 10 Janvier 2019 ; - Reglèment intérieur du 20 Février 2019 ; - arrêtés de nomination, liste nominative. 	<p>Validation par le GMP du décret et du reglèment intérieur</p>

Rôle, responsabilités et droits du GMP		
Définition du rôle, des responsabilités et des droits du GMP et de ses membres.	<p><i>Article 7 du décret et article 3 du règlement intérieur pour le rôle et responsabilités</i></p> <p><i>Articles 21 et 22 du règlement intérieur pour les droits</i></p>	<i>Le GMP a respecté son rôle et ses responsabilités dans la pratique.</i>
Respect du code de conduite de l'Association ITIE, y compris traitement réservé aux conflits d'intérêt.	Article 23 du règlement intérieur	<i>Oui le code de conduite a été respecté dans la pratique. Aucun conflit d'intérêt n'a été constaté.</i>
Adoption de plans de travail et supervision de la mise en œuvre		
Adoption des plans de travail annuels.	<i>Article 7 du décret et article 13 du règlement intérieur</i>	<p><i>Le PAT 2020 en Décembre 2019</i></p> <p><i>Le PAT 2021 en Avril 2021</i></p> <p><i>Le PAT 2022 en Décembre 2021</i></p>
Supervision du processus de déclarations ITIE et engagement dans la Validation, y compris adoption des TdR de l'Administrateur Indépendant	Article 7 du décret et article 13 du règlement intérieur	<p><i>Le GMP exerce une supervision efficace de la mise en œuvre .</i></p> <p><i>Oui Le GMP a adopté les TdR 2017, 2018 ; 2019 2020 et 2021 et les Rapports ITIE 2017 , 2018 et 2019.</i></p>

et des Rapports ITIE.		
Règles et procédures pour la gouvernance interne		
Processus de prise de décisions inclusif dans tous les aspects de la mise en œuvre, avec chaque collègue traité en tant que partenaire et ayant la possibilité d'évoquer des questions.	<p><i>Articles 15 et 16 du règlement intérieur.</i></p> <p><i>Article 14 du règlement intérieur pour la possibilité d'évoquer des questions.</i></p>	<p>- <i>PV des réunions ;</i></p> <p>https://itie.ml/compte-rendu-des-sessions-du-comite-de-pilotage-2019/</p> <p>.</p>
Procédures pour la nomination et le remplacement des représentants au GMP, y compris les suppléants	<p><i>Articles 5 et 6 du règlement intérieur</i></p> <p><i>Codes de conduite des collèges de la société civile et des industries extractives</i></p> <p><i>-Arrêté de nomination</i></p>	<i>Voir fiches d'engagement des parties prenantes</i>
Procédures de prise de décisions, par exemple règles pour	Articles 15 et 16.	<i>Les procédures de prise de décisions ont été suivies dans la pratique.</i>

les votes et de quorum		<p>https://itie.ml/compte-rendu-des-sessions-du-comite-de-pilotage-2019/</p> <p>Le GMP a voté le RAA 2019.</p> <p>https://itie.ml/wp-content/uploads/2022/02/1ere-Session-Extraordinaire-du-CP-21.pdf</p>
Durée du mandat du GMP	Article 6 du règlement intérieur.	Le premier mandat du GMP est en cours.
Indemnités journalières	Article 21 du règlement intérieur	<p>Dans la pratique les membres du Comité de Pilotage perçoivent une indemnité forfaitaire de 10 000 F CFA (19 dollars).</p> <p>L'article 21 du règlement prévoit un arrêté interministériel fixant le taux des indemnités du comité de pilotage. Cet arrêté est en cours de signature.</p>
Fréquence des réunions	Article 13 du règlement intérieur.	<ul style="list-style-type: none"> - Le Comité de Pilotage a tenu quatre (04) réunions ordinaires et une (01) réunion extraordinaire en 2020 (voir PV de réunion). <p>https://itie.ml/compte-rendu-du-cp-2020/</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Comité de Pilotage a tenu quatre (04) réunions ordinaires et quatre (04)

		<p><i>réunions extraordinaires en 2021 (voir PV de réunion).</i></p> <p>https://itie.ml/compte-rendu-du-cp-2021/</p>
Convocation à l'avance aux réunions et diffusion ponctuelle des documents	Article 18 du règlement intérieur	<p><i>Les réunions sont convoquées une semaine avant leur tenue.</i></p> <p><i>Les documents sont diffusés une semaine à l'avance.</i></p>
Rédaction de procès-verbaux	Article 19 du règlement intérieur.	<p>https://itie.ml/wp-content/uploads/2018/09/De%CC%81cret-n%C2%B02019-0006-PM-RM0001-1.pdf</p>
Autres aspects couverts dans les TdR que le GMP souhaite souligner		
	Néant	

Réunions du GMP et procès-verbaux

7. Merci d'indiquer les dates et un lien vers les procès-verbaux publiés des réunions du GMP qui ont eu lieu pendant la période examinée ou fournissez les procès-verbaux non publiés en annexe.

<https://itie.ml/compte-rendu-du-cp-2020/>

<https://itie.ml/compte-rendu-du-cp-2021/>

Adoption par le GMP

8. Date à laquelle le GMP a adopté ce formulaire.

22 Mars 2022.

[CR-commission-Adhoc-11172122et-22-Mars-2022.pdf \(itie.ml\)](#)

